



DÉCLARATION AU NOM DE L'AUSTRALIE, DU CANADA ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (CANZ) LORS DE LA 108^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF

POINT 6(C) DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLIMINATION DU PROGRAMME D'ARMES CHIMIQUES DE LA SYRIE

Merci, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de m'adresser au Conseil aujourd'hui au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les événements récents en Syrie marquent un tournant important pour le peuple syrien, qui a enduré des épreuves inimaginables sous le règne de la famille Assad pendant plus de 50 ans. Alors que la Syrie tourne la page sur ce sombre chapitre marqué par l'oppression, les massacres, les violations généralisées des droits de la personne et l'utilisation d'armes chimiques contre les civils, nous, en tant qu'États parties à la Convention sur les armes chimiques, devons saisir cette occasion pour enfin faire toute la lumière sur le programme d'armes chimiques syrien. Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt et de reconnaissance la déclaration faite aujourd'hui par le ministre des Affaires étrangères par intérim, Asaad Hassan al-Shaibani, et nous saluons son engagement à veiller que la Syrie soit débarrassée des armes chimiques.

Cela fait plus de 10 ans que ce Conseil discute des lacunes de la déclaration initiale de la Syrie et de son non-respect des obligations qui lui incombent en vertu de la Convention sur les armes chimiques. Les lacunes et les écarts importants dans la déclaration de la Syrie ont toujours signifié qu'il existait un risque que des armes chimiques, des installations de production et des matériaux précurseurs non déclarés se trouvent en Syrie. Les États membres de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) doivent maintenant affronter cette réalité de manière unifiée et responsable, notamment en offrant leur soutien sans équivoque aux efforts du Secrétariat visant à dresser l'inventaire du programme d'armes chimiques de la Syrie et à vérifier sa destruction.

Monsieur le Président, l'OIAC, sous la direction du Directeur général, se consacre pleinement au dossier des armes chimiques syriennes. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande accueillent favorablement la mise à jour de cette semaine du Directeur général au sujet des activités récentes entreprises par le Secrétariat technique en lien avec la Syrie. Nous espérons sincèrement que la visite du Directeur général à Damas le mois dernier marque un tournant, après 11 années d'obstruction et d'impasse dans le dossier des armes chimiques syriennes. Le Secrétariat, qui poursuit la tâche laborieuse consistant à déterminer l'étendue complète du programme d'armes chimiques de la Syrie, peut compter sur le soutien total du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande en vue de l'atteinte de notre objectif commun, dans le cadre de la Convention sur les armes chimiques, d'éliminer le risque de prolifération ou d'utilisation d'armes chimiques. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande profitent de cette

occasion pour remercier le Qatar pour son rôle important dans la représentation de la Syrie au sein de l'OIAC à ce stade critique, ainsi que les Pays-Bas et d'autres États pour avoir soutenu et facilité la visite du DG Arias à Damas.

En tant que membres du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, dirigé par le G7, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande demeurent attachés à cette initiative internationale. Nous pensons que le Partenariat mondial, qui compte plus de 20 ans d'expérience dans la lutte contre les menaces chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires émanant d'acteurs étatiques et non étatiques, est particulièrement bien placé pour aider l'OIAC à fournir une assistance à la Syrie, notamment dans le cadre des efforts de destruction de son programme.

Pour conclure, Monsieur le Président, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande accueillent favorablement les indications des autorités provisoires de la Syrie selon lesquelles elles coopéreront de bonne foi avec le Secrétariat technique, et s'acquitteront pleinement des obligations internationales de la Syrie au titre de la Convention. Il est grand temps de clore ce point qui est à l'ordre du jour depuis longtemps, et de favoriser la conformité à long terme, tout en contribuant à la stabilité régionale ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales. Dans les mots du Directeur général : « Il appartient à la communauté internationale de saisir cette occasion d'aider l'OIAC à éradiquer ce programme criminel une fois pour toutes » [*traduction*]. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont tout à fait prêts à soutenir le Secrétariat et la République arabe syrienne pour y parvenir.

Merci, Monsieur le Président.

--- 0 ---